

Madame, Monsieur,

Suite aux récentes déclarations du Président de la République du 13 avril dernier, d'une part et de l'intervention du 1^{er} Ministre devant les députés le 28 avril dernier, d'autre part nous avons le regret de vous faire part de notre décision d'annuler le 23^{ème} stage international de danses de couple qui devait se dérouler à Pontarlier du dimanche 5 au vendredi 10 juillet prochain.

En effet, compte tenu de la crise sanitaire mondiale qui sévit actuellement liée à la pandémie du COVID 19, les conditions ne sont pas réunies pour pouvoir organiser ce stage dans des conditions de sécurité optimale et il est fort improbable que la pratique de la danse de couple soit autorisée cet été.

La danse de couple fait partie des disciplines où les gestes barrières dont la distanciation sociale ne peuvent être respectés et nous ne voulons pas faire courir de risques aux enseignants, stagiaires et membres de notre organisation.

Par ailleurs la publication ce jeudi de la carte (provisoire) sanitaire par département situe le département du Doubs pour l'instant en zone rouge. Ce classement ne va peut être pas inciter les futurs stagiaires à se déplacer même si cette carte est appelée à évoluer au cours des prochaines semaines

De plus ce n'est pas certain que la population soit autorisée à se déplacer dans un rayon supérieur à 100 km au cours des prochains mois ou semaines. Enfin pour l'instant nous n'avons aucune garantie que la ville nous accorde la mise à disposition des salles municipales compte tenu de cette pandémie.

Ces dernières semaines, toute l'équipe du festival a espéré jusqu'au dernier moment pouvoir organiser ce rendez- vous annuel, c'est la raison pour laquelle nous n'avons pas communiqué et nous attendions les mesures liées au déconfinement avant de nous prononcer. Hélas ces mesures ne sont pas de nature à nous rassurer pour la pratique de notre activité.

Nous n'ignorons pas que l'annulation de notre stage vous sera préjudiciable ainsi que pour l'économie locale et en particulier pour les hôtels, loueurs et restaurateurs pour lesquels nous ne connaissons toujours pas la date de réouverture.

Nous comptons sur votre compréhension suite à cette annulation qui n'est pas de notre fait et qui constitue un cas de force majeure.

Nous vous tiendrons informé d'un éventuel report de ce stage en juillet 2021 et vous prions d'agrèer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Présidente,

Denise DECLERCQ